



PROFESSEUR EN MACONNERIE - ECOLE DES METIERS DU LOT

Contrat

Vacataire

Niveau : CAP.

Volume horaire annuel prévisionnel : 400h

Emploi du temps regroupé sur une journée (7h/jour)

Taux horaire :

- **36€ brut par heure** (incluant congés payés et frais) pour les heures d'animation de cours. **Le tarif inclut :**
 - La préparation des formations et des salles de formation
 - Les activités de recherche
 - Les corrections de contrôle continu
 - Les évaluations
 - Les tâches administratives à caractère pédagogique.
 - La mise à jour de la progression pédagogique
- **20€ brut par heure** (incluant congés payés et frais).
Le tarif inclut :
 - Les réunions pédagogiques
 - Les visites d'entreprise
 - Les conseils de classe
 - Les journées de promotion et d'alternance

Date de prise de fonction : Le 16 septembre 2024.

Lieu d'affectation : Cahors-Ecole des Métiers du Lot

Présentation de l'établissement

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie a pour mission de représenter, promouvoir, défendre les intérêts généraux de l'artisanat et de promouvoir le développement des entreprises du secteur. Etablissement public à caractère administratif, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région est administrée par des artisans élus par leurs pairs. Ses actions sont relayées dans les territoires d'Occitanie par ses 13 chambres de métiers départementales (CMA).

L'Ecole des Métiers du Lot, CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot forme 650 apprenants répartis dans 5 pôles de formation : hôtellerie-restauration, alimentaire, bâtiment, automobile et service.

Mission

Chargé de l'enseignement théorique ou pratique en centre de formation, il intervient auprès des publics dans le cadre du dispositif global de formation. Il assure la préparation pédagogique des cours qu'il dispense.

Descriptif des activités :

- Concevoir les programmes, construire les outils pédagogiques adaptés au métier préparé, au référentiel examen et à la complémentarité centre de formation/entreprises,
- Préparer et animer les séquences pédagogiques,
- Évaluer le travail de l'apprenant en cours de séquence pédagogique et en annotant les travaux,

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

SIÈGE SOCIAL : 59 ter chemin Verdale 31240 Saint-Jean • +33 5 62 22 94 22 • crma@crma-occitanie.fr • www.artisanat-occitanie.fr
• SIRET 130 027 931 00018

SITE DE CASTELNAU-LE-LEZ : 65 avenue Clément Ader - CS 60006 34173 Castelnaud-le-Lez • +33 4 67 02 68 40 • contact@crma-occitanie.fr • SIRET 130 027 931 00026

SIREN 130 027 931

RH.REC.03-1

- Participer aux évaluations et examens,
- Assurer les échanges et la communication entre le centre de formation, l'entreprise et la famille,
- S'acquitter des tâches administratives et de concertation en rapport avec l'activité pédagogique.

Profil recherché

Être titulaire d'un diplôme de niveau CAP minimum en lien avec les activités.

Une expérience significative réussie sur un poste du même type serait appréciée.

Rigueur et professionnalisme ; Qualités rédactionnelles ; Sens de l'écoute ; Sens de la discipline ; Maîtrise impérative des outils informatiques.

Contact

Nom du contact : Christophe RIBAYROL

Fonction du contact : Directeur de l'école des métiers du Lot

Téléphone : 05 65 53 21 00 - c.ribayrol@cm-cahors.fr